



SciencesPo.

CSO  
CNRS



SciencesPo.

CERI  
CNRS

## **Axe : Les changements d'échelle du politique dans un monde interdépendant**

### **Law and Economic Governance during Two Eras of Globalization**

[Claire Lemerrier](#) et [Jérôme Sgard](#) (CERI)

De façon à approfondir notre compréhension du rôle du droit dans le contexte présent de globalisation des échanges, ce projet se propose de répondre aux questions suivantes en comparant le rôle du droit au cours de la première globalisation (1919-1936) et de la seconde (1990-).

Comment envisager, dans le domaine économique, les relations entre le rapport interne et constitutionnalisé au droit et au jugement et sa forme externe et anarchique ?

Quelles stratégies les États, mais aussi les acteurs et les groupes de pression privés ont-ils développés à ce propos au cours de ces deux périodes? Comment se sont positionnées les organisations internationales – relativement frêles et peu nombreuses dans l'entre-deux-guerres, mais omniprésentes aujourd'hui ?

Enfin, comment peut s'envisager sur cette base une notion de bien public ou d'intérêt commun, qui seraient émancipés des intérêts particulier des États, des entreprises ou des militants ?

Ce projet vise à organiser deux conférences, l'une à Sciences Po, l'autre à Northwestern University.